

Aix en Provence, le 27 avril 2011

OBJET : PRIX DU PETROLE – INCIDENCE SUR NOS TARIFS AERIENS

Madame, Monsieur,

En raison des troubles politiques survenus ces dernières semaines dans certains pays du monde arabe, les prix du pétrole connaissent actuellement une forte augmentation.

Nous sommes donc dans l'obligation de répercuter l'incidence de cette hausse du cours du pétrole sur nos tarifs aériens (vols spéciaux uniquement).*

L'augmentation est donc la suivante par vol A/R :

Grèce (toutes destinations) et Chypre	+39 Euros
Cap Vert	+69 Euros

Cette augmentation sera applicable à partir du jeudi 27 avril 2011 à 9h pour tout départ compris entre le 4 juin 2011 et le 4 juillet 2011 inclus. Les dossiers déjà réservés seront réajustés pour tout départ compris entre ces deux dates.

Cette augmentation inclut la hausse mise en place pour les réservations enregistrées à compter du 24/03 dernier.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre confiance.

Cordialement
L'équipe commerciale

* conformément à nos conditions particulières de vente, article 2 (les prix), paragraphe « g » (révision de prix). Toute nouvelle évolution sensible des cours du pétrole serait à nouveau répercutée